

Banques alimentaires Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de Banques alimentaires Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Banques alimentaires Canada (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)

Le 26 mai 2021

Banques alimentaires Canada
État de la situation financière

31 mars **2021** **2020**

Actifs

Court terme

Encaisse	32 360 831 \$	6 789 818 \$
Placements (Note 3)	3 598 603	6 286 227
Débiteurs (Note 4)	11 995 898	12 323 073
Charges payées d'avance	2 933 045	1 264 743
	50 888 377	26 663 861

Immobilisations (Note 5)

	106 266	375 565
	50 994 643 \$	27 039 426 \$

Passifs et actif net

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	26 562 393 \$	15 051 852 \$
--	----------------------	---------------

Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 7)

	13 013	67 630
--	---------------	--------

Loyer reporté

	32 517	34 430
--	---------------	--------

	26 607 923	15 153 912
--	-------------------	------------

Actif net

Fonds d'administration		
Non affectés	12 236 010	2 948 884
Investis en immobilisations	93 253	307 935
Réserve pour les programmes	300 000	300 000
Fonds grevés d'une affectation interne (Note 8)	2 500 000	2 059 675
Fonds grevés d'une affectation externe (Note 9a)	9 257 457	6 269 020

	24 386 720	11 885 514
--	-------------------	------------

	50 994 643 \$	27 039 426 \$
--	----------------------	---------------

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Non affectés	Fonds investis en immobilisations	Réserve pour les programmes	Fonds d'administration	Fonds grevés d'une affectation interne	Fonds grevés d'une affectation externe	Total	Total
Produits								
Dons d'entreprises	5 277 943 \$	54 617 \$	- \$	5 332 560 \$	- \$	29 763 194 \$	35 095 754 \$	14 401 105 \$
Subventions des fondations	1 289 918	-	-	1 289 918	-	30 412 647	31 702 565	6 116 369
Subventions gouvernementales	738 212	-	-	738 212	-	77 399 065	78 137 277	5 028 923
Dons des particuliers	6 778 310	-	-	6 778 310	-	8 827 489	15 605 799	2 228 425
Intérêts	229 001	-	-	229 001	-	-	229 001	-
Cotisations des associations provinciales	-	-	-	-	-	-	-	30 802
Autres produits	40 334	-	-	40 334	-	9 700	50 034	243 558
Dons sous forme de denrées alimentaires	-	-	-	-	-	29 970 793	29 970 793	25 574 428
	14 353 718	54 617	-	14 408 335	-	176 382 888	190 791 223	53 623 610
Charges								
Programmes								
Acquisition et partage des denrées	390 615	-	-	390 615	-	42 237 019	42 627 634	2 809 098
Services et soutien au réseau	649 031	-	-	649 031	-	1 786 215	2 435 246	1 390 622
Recherche et activités de sensibilisation	388 316	-	-	388 316	-	551 735	940 051	585 550
Fonds désignés redistribués au réseau (Note 9b))	20 000	-	-	20 000	59 675	98 631 461	98 711 136	21 486 608
Dons de denrées alimentaires distribués au réseau	-	-	-	-	-	29 970 793	29 970 793	25 574 428
Total des programmes	1 447 962	-	-	1 447 962	59 675	173 177 223	174 684 860	51 846 306
Services de soutien								
Administration	1 065 122	312 802	-	1 377 924	-	-	1 377 924	1 162 723
Développement des fonds	2 010 005	-	-	2 010 005	-	217 228	2 227 233	1 392 611
Total des services de soutien	3 075 127	312 802	-	3 387 929	-	217 228	3 605 157	2 555 334
	4 523 089	312 802	-	4 835 891	59 675	173 394 451	178 290 017	54 401 640
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 830 629	(258 185)	-	9 572 444	(59 675)	2 988 437	12 501 206	(778 030)
Solde, au début de l'exercice	2 948 884	307 935	300 000	3 556 819	2 059 675	6 269 020	11 885 514	12 663 544
Transfert entre les fonds (Note 2)	(543 503)	43 503	-	(500 000)	500 000	-	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	12 236 010 \$	93 253 \$	300 000 \$	12 629 263 \$	2 500 000 \$	9 257 457 \$	24 386 720 \$	11 885 514 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 501 206 \$	(778 030) \$
Redressements pour rapprocher l'excédent (déficit) net et les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	312 802	109 684
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(54 617)	(23 464)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	327 175	(6 911 277)
Charges payées d'avance	(1 668 302)	(954 118)
Créditeurs et charges à payer	11 510 541	13 693 680
	22 928 805	5 136 475
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(43 503)	(36 769)
Vente nette de placements	2 687 624	1 244 150
	2 644 121	1 207 381
Activité de financement		
Loyer reporté	(1 913)	1 785
	25 571 013	6 345 641
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice		
Encaisse, au début de l'exercice	6 789 818	444 177
Encaisse, à la fin de l'exercice	32 360 831 \$	6 789 818 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'Organisme

Banques alimentaires Canada (l'« Organisme ») est l'association nationale qui représente le réseau des banques alimentaires partout au pays. Son mandat est de bâtir une société dans laquelle personne ne souffre de la faim. Pour ce faire, l'Organisme entreprend des initiatives nationales de distribution de denrées alimentaires et partage des fonds partout au pays, élabore et appuie des programmes qui permettent aux personnes et aux familles d'atteindre l'autonomie et trouve des solutions à long terme pour lutter contre la faim grâce à la recherche et à la participation du gouvernement. L'Organisme a été constitué en entité sans capital social le 20 décembre 1988 sous la dénomination sociale d'Association canadienne des banques alimentaires en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2008, il a changé de dénomination sociale pour devenir Banques alimentaires Canada. Depuis 2014, l'Organisme relève de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'Organisme est inscrit comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada, est exonéré d'impôt sur le revenu et peut remettre des reçus de dons.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dons sous forme de services et de denrées alimentaires

Un certain nombre de bénévoles consacrent du temps aux activités de l'Organisme. Comme il est difficile d'attribuer une valeur à ces services, la valeur du temps donné n'est pas prise en compte dans ces états financiers.

L'Organisme reçoit et distribue un volume considérable de denrées alimentaires et de produits de consommation au moyen du Système national de partage des aliments.

Le volume de denrées alimentaires et de produits de consommation acquis et distribués par le truchement du Système national de partage des aliments s'élevait à 11 439 234 livres (2020 - 9 761 232 livres) moyennant une valeur de 2,62 \$ la livre (2020 - 2,62 \$ la livre), selon une estimation fournie par un tiers. Ces dons sous forme de denrées alimentaires sont reflétés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net à titre de dons sous forme de denrées alimentaires et compensés par les dons de denrées alimentaires distribuées au réseau. L'Organisme comptabilise les dons sous forme de denrées alimentaires dans la période où elles sont reçues et distribuées au réseau.

La charge liée au Système national de partage des aliments est incluse dans les charges liées aux acquisitions et aux distributions de denrées alimentaires dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. Outre les charges engagées pour le fonctionnement du Système national de partage des aliments, l'Organisme reçoit d'importants dons sous forme de services d'entreposage et de transport de produits. La valeur des dons de services d'entreposage et de transport n'est pas reflétée dans ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les dons en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la valeur comptable et établi sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon les taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Ordinateurs et logiciels	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Améliorations locatives	- Sur la durée du bail utilisé par l'Organisme

Comptabilisation des produits

Les dons ou les subventions affectés sont comptabilisés comme des produits du fonds affecté correspondant à l'aide de la méthode de comptabilisation des fonds affectés. Tous les autres dons ou subventions affectés pour lesquels aucun fonds affecté correspondant n'a été établi sont reportés et comptabilisés comme des produits du fonds d'administration pour les exercices au cours desquels les charges connexes sont engagées. Les dons ou subventions non affectés sont comptabilisés comme produits du fonds d'administration. Les promesses d'apports sont comptabilisées comme débiteurs lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement ultime est raisonnablement assuré.

Loyer reporté

L'Organisme a conclu un contrat de location-exploitation qui comprend une clause d'indexation du loyer minimum fixe prédéterminée sur la durée du bail. L'Organisme comptabilise la charge de loyer selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail, ainsi que la différence entre les montants passés en charges à l'exploitation et les montants payés à titre de loyer reporté. La différence est comptabilisée comme crédit reporté dans les premières années du bail, lorsque les paiements en trésorerie sont généralement moins élevés que la charge de loyer comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire, puis elle est réduite dans les dernières années du bail, lorsque les paiements commencent à dépasser la charge comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire.

L'Organisme a également reçu du financement pour des améliorations locatives dans le cadre du contrat de location-exploitation. Ce financement est comptabilisé dans les apports reportés afférents aux immobilisations au début du bail et est comptabilisé dans les produits pendant la durée du bail au taux auquel la charge d'amortissement est comptabilisée à l'égard des améliorations locatives.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés pendant l'exercice considéré. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les soldes pour lesquels ces estimations ont été utilisées sont les immobilisations (amortissement), les passifs courus, la provision pour créances douteuses et la valeur des dons sous forme de denrées alimentaires.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque l'Organisme devient partie à la disposition contractuelle de l'instrument financier. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, exception faite des placements. L'Organisme a choisi l'option de la juste valeur pour évaluer les placements et a enregistré tous les changements ultérieurs à la juste valeur dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse et les débiteurs, tandis que les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les créditeurs et les charges à payer.

Chaque date de présentation de l'information financière, l'Organisme évalue s'il existe ou non des indices de dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Le cas échéant, la valeur de l'actif est radiée et la perte de valeur qui en découle est comptabilisée dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. Les coûts de transaction des éléments évalués à la juste valeur sont passés en charges chaque date de l'état de la situation financière et ceux des éléments évalués au coût après amortissement sont portés au débit des instruments.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les montants reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés comme apports reportés afférents aux immobilisations et sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations connexes.

2. Description des fonds

Fonds d'administration

a) Fonds non affectés

Les activités d'exploitation sont comptabilisées dans les fonds non affectés de l'Organisme.

b) Fonds investis en immobilisations

Les immobilisations de l'Organisme, moins les subventions d'investissement connexes, sont comptabilisées dans les fonds investis en immobilisations de l'Organisme.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

2. Description des fonds (suite)

c) Réserve pour les programmes

La réserve pour les programmes fournit des fonds à court terme qui permettent le développement ou la croissance des programmes.

Fonds grevés d'une affectation interne

a) Fonds de réserve

Le fonds de réserve permet à l'Organisme de disposer de fonds nécessaires à la poursuite de ses activités lorsque les conditions financières sont particulièrement difficiles ou de s'assurer qu'il dispose des fonds suffisants si l'Organisme devait mettre fin à ses activités. Au cours de l'exercice, un transfert de 500 000 \$ provenant du fonds non affecté a été effectué (2020 - 500 000 \$).

b) Fonds de secours en cas de catastrophe

Le fonds de secours en cas de catastrophe a été créé par le conseil d'administration à partir d'un don destiné à couvrir les dépenses liées aux catastrophes. À l'origine, le don avait été effectué pour faire face à la crise du verglas de 2000, les fonds qui n'avaient pas été dépensés étant destinés aux catastrophes futures.

Fonds grevés d'une affectation externe

Fonds réservé aux donateurs

Les fonds reçus de donateurs et affectés à des projets ainsi que les dons désignés à redistribuer du réseau sont comptabilisés dans le fonds réservé aux donateurs.

3. Placements

Les fonds sont investis conformément à la politique de placement de Banques alimentaires Canada. Les placements totalisant 3 598 603 \$ (2020 - 6 286 227 \$) consistent en des fonds investis dans un compte d'épargne placement de la RBC, un compte du marché monétaire de la TD ainsi que des dépôts à terme provenant de l'exercice précédent qui portaient intérêt à un taux de 1,62 % et sont arrivés à échéance en avril 2020.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

4. Débiteurs

	2021	2020
Débiteurs	102 909 \$	134 757 \$
Promesse d'apports		
Entreprises et autres	7 081 298	6 953 203
Gouvernement	4 250 000	5 025 000
Remises du gouvernement à recevoir	561 691	210 113
	11 995 898 \$	12 323 073 \$

5. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et équipement	176 961 \$	164 260 \$	175 596 \$	107 452 \$
Équipement informatique et logiciels	112 560	58 392	70 422	38 776
Améliorations locatives	367 700	328 303	367 700	91 925
	657 221 \$	550 955 \$	613 718 \$	238 153 \$
Valeur comptable nette		106 266 \$		375 565 \$

6. Crédoeurs et charges à payer

	2021	2020
Créditeurs et charges à payer	8 634 666 \$	922 389 \$
Subventions à payer aux banques alimentaires	17 927 727	14 107 500
Sommes à remettre à l'État	-	21 963
	26 562 393 \$	15 051 852 \$

Banques alimentaires Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti de la subvention reçue pour les améliorations locatives et les ajouts au mobilier.

	2021	2020
Solde, au début de l'exercice	67 630 \$	91 094 \$
Moins : montants comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	54 617	23 464
Solde, à la fin de l'exercice	13 013 \$	67 630 \$

8. Fonds grevés d'une affectation interne

	2021	2020
Fonds de réserve	2 500 000 \$	2 000 000 \$
Fonds de secours en cas de catastrophe	-	59 675
	2 500 000 \$	2 059 675 \$

9. Fonds grevés d'une affectation externe

a) Fonds grevés d'une affectation externe

Les fonds grevés d'une affectation externe pour la période de présentation de l'information financière s'élevaient à 9 270 470 \$ (2020 - 6 269 020 \$). Ces fonds sont détenus pour des activités précises visant à soutenir le réseau et seront passés en charges d'ici la fin de l'exercice 2022.

b) Fonds destinés à être redistribués au réseau

Les fonds provenant des sources mentionnées ci-dessous, de même que les produits de programmes particuliers, ont été distribués aux partenaires du réseau, c'est-à-dire les associations provinciales, les banques alimentaires et les banques alimentaires non affiliées partout au Canada.

	2021	2020
Soutien en réponse à la COVID-19	90 297 472 \$	7 733 366 \$
Mécénat et campagnes de sensibilisation	7 411 022	11 317 511
Campagnes et initiatives nationales	1 002 642	2 435 731
	98 711 136 \$	21 486 608 \$

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

10. Ventilation des charges salariales

Les charges liées aux salaires et aux avantages sont ventilées dans les programmes ou les services de soutien en fonction des heures normales.

Le résumé des ventilations s'établit comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Acquisition et partage des denrées	880 804 \$	1 079 637 \$
Services et soutien au réseau	975 725	686 732
Recherche et activités de sensibilisation	518 544	400 013
Administration	565 197	449 774
Développement des fonds	887 682	816 236
	<u>3 827 952 \$</u>	<u>3 432 392 \$</u>

11. Engagements

L'Organisme a conclu un bail qui est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018. La durée du bail est de 72 mois. Les paiements minimums annuels, y compris les loyers supplémentaires pour les coûts d'entretien et les frais d'exploitation estimatifs, pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	204 580 \$
2023	207 892
2024	211 205
2025	<u>105 602</u>
	<u>729 279 \$</u>

L'Organisme a conclu un contrat de sous-location de l'emplacement susmentionné à compter du 1^{er} août 2021 pour une durée de 38 mois. Les produits de location annuels minimaux, y compris les loyers supplémentaires pour les coûts d'entretien et les frais d'exploitation estimatifs, s'établissent comme suit :

2022	122 643 \$
2023	183 964
2024	183 964
2025	<u>93 583</u>
	<u>584 154 \$</u>

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

12. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

- a) L'Organisme a versé des indemnités en vertu de la convention de bail pour l'utilisation de ses installations. Selon les modalités de cette convention, l'Organisme doit indemniser la contrepartie pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les passifs, pertes, poursuites engagées et dommages qui surviennent pendant la durée de la convention ou après.
- b) L'Organisme indemnise tous les administrateurs, dirigeants, employés et bénévoles agissant en son nom pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les coûts engendrés pour régler des poursuites ou actions en justice en raison des services qu'ils auraient fournis à l'Organisme, sous certaines réserves.

Compte tenu de la nature de ces ententes d'indemnisation, il est impossible pour l'Organisme d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, car il est difficile d'évaluer le montant de l'obligation découlant d'événements futurs imprévisibles et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Historiquement, l'Organisme n'a eu à verser aucune somme importante en vertu de telles ententes d'indemnisation et, par conséquent, aucun montant lié à ces ententes n'a été inscrit au bilan. L'Organisme a souscrit une assurance responsabilité civile afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice éventuelle.

13. Risques liés aux instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur des placements à revenu fixe.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de l'Organisme est principalement attribuable à ses débiteurs et promesses d'apports. L'Organisme gère ce risque en adoptant des politiques de recouvrement proactives.

Ce risque n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

14. COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus (l'« épidémie de COVID-19 »). Le 11 mars 2020, l'OMS déclarait que l'épidémie de COVID-19 était maintenant une pandémie, compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale.

En raison de la pandémie, le besoin de services offerts par l'Organisation a augmenté. Comme les répercussions de la COVID-19 se font toujours sentir, il pourrait y avoir d'autres incidences sur l'Organisme. La direction surveille de près la situation afin de déterminer l'incidence qu'elle aura sur sa situation financière, ses liquidités, ses opérations, ses fournisseurs, son secteur et sa main-d'œuvre.

L'Organisme compte sur les produits tirés des dons et des subventions. Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des fonds importants provenant de différentes sources en raison de la pandémie. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la situation relative à la COVID-19 et des réactions mondiales pour freiner sa propagation, l'Organisme n'est pas en mesure d'estimer pleinement les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation pour le moment.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pour l'exercice courant.